



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SI-02(02)

État automatisé de la correction des défauts

Juill. 2026



Intégrité des systèmes et des données

System and Information Integrity

SI-02(02) – État automatisé de la correction des défauts (-F-)

Énoncés :

Déterminer si les mises à jour logicielles et micrologicielles de sécurité pertinentes ont été installées sur les composants de systèmes au moyen de [\[Affectation : mécanismes automatisés désignés par l'organisation\]](#) [\[Affectation : fréquence définie par l'organisation\]](#).

Paramètres :

à définir par l'organisme (ex de solution : "Endpoint Detection Response - EDR", solution de balayage, etc.); au moins une fois par mois

Responsable : OP

Discussion :

Les mécanismes automatisés peuvent déterminer l'état des défauts connus des composants de systèmes et en faire le suivi.